

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana - Aéroport 1080 Tunis Cedex - B.P 129

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions ENNAKL Automobiles et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 30-04-2020.

Il est à rappeler que le contrat de liquidité d'ENNAKL Automobiles est entré en vigueur le 30-04-2019. Il était composé de 300 000 titres ENNAKL Automobiles et de 3 000 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 30-04-2020, ce contrat est composé de 430 764 titres ENNAKL Automobiles et de 1 761 992.474 dinars de liquidité.

Il est à noter que les principaux actionnaires d'ENNAKL Automobiles vont mettre en œuvre à compter du 15-05-2020 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions ENNAKL Automobiles et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 300 000 titres ENNAKL Automobiles et de et de 3 000 000 dinars de liquidité.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.